

OFFRE DE FORMATION TUTORALE à L'ERTS d'OLIVET

Octobre 2021 – Février 2022

« **MODULE MAITRE D'APPRENTISSAGE** »

Cahier des charges février 2011 (tuteurs) et mai 2013 (maître d'apprentissage)

« La formation s'adresse à tout salarié de la Branche professionnelle remplissant les conditions de compétence professionnelle exigées pour devenir un maître d'apprentissage conformément au décret n° 2011-1358 du 25 octobre 2011 ».

La formation de Maître d'Apprentissage comprend, un tronc commun avec les tuteurs, le suivi intégral du module « tuteur de proximité : Les bases » de 40 heures. Ce module s'articule pédagogiquement avec le module de formation de 40 heures, spécifique au Maître d'Apprentissage (soit 6 journées 1/2 intercalées)

CADRE LEGAL DE L'APPRENTISSAGE ET POLITIQUE DE BRANCHE

🕒 **Jeudi 21 Octobre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h) – 7 heures**

Le cadre légal de l'apprentissage

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE L'APPRENTISSAGE ET LA COLLABORATION AVEC L'UFA

🕒 **Jeudi 2 Décembre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) - 7 heures**

Le repérage des partenaires – des instances statutaires, de l'équipe pédagogique et des outils de l'apprentissage

LE PROJET DE L'UFA ET LES CONTENUS DES PROGRESSIONS PEDAGOGIQUES

🕒 **Jeudi 20 janvier 2022 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

Les référentiels et le projet pédagogique de la formation – l'articulation entre les apports théoriques et les activités professionnelle

LA FORMATION GLOBALE DE L'APPRENTI, SON SUIVI ET SON EVALUATION

🕒 **Vendredi 21 Janvier 2022 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

Approche conceptuelle de l'évaluation - les modalités d'accompagnement l'évaluation - l'évaluation formative et l'évaluation formative

L'EVALUATION CERTIFICATIVE E L'APPRENTI ET LA FONCTION DE JURY

🕒 **Jeudi 24 février 2022 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

La préparation de l'apprenti aux épreuves de certification – les référentiels de certification – la fonction de jury

JOURNEE F : VALIDATION

🕒 **Jeudi 3 Mars 2022 (10h00/12h00 – 13h30/16h30)**

Exercice de validation du module « maître d'apprentissage »

VOS INTERLOCUTEURS A L'ERTS :

Coordinatrice de la formation : Sophie LOCHOU.
Tel. : 02.37.25.41.45 – E_mail : sophie.lochou@erts-olivet.org

Secrétariat : Virginie FESNIN
Tél. : 02. 38.73.30.00 – E_mail : tuteurmap@erts-olivet.org

Responsable du Pôle Formations Supérieures : Valérie LARMIGNAT